

Avis rédigés au groupe de travail du 10 avril 2015 suite à l'étude des fiches, en vue d'un vote au CHSCT33 du 28 mai 2015:

AVIS N°1 : Salle des « maîtres » dans les écoles.

Le CHSCTD de Gironde constate au regard de plusieurs fiches SST reçues, que l'absence d'une salle dite « des maîtres » dans certaines écoles, génère pour les personnels enseignants fatigue et stress supplémentaires.

L'utilisation d'une telle salle permettrait aux personnels de pouvoir à la fois se réunir pour construire divers projets pédagogiques, mais aussi de disposer d'un espace de repos et de calme.

C'est pourquoi le CHSCTD de Gironde demande à Monsieur Le Directeur Académique de s'adresser à l'association des maires de Gironde afin qu'elle interpelle ses membres sur la nécessité de mettre en place un local de ce type dans chaque école du département n'en disposant pas à ce jour...

AVIS N° 2 : Elèves perturbateurs dans les écoles

Le CHSCTD de Gironde constate au regard de plusieurs fiches SST reçues, que les personnels accueillant dans leurs classes des élèves très « perturbateurs » rencontrent des difficultés de plus en plus prégnantes, entraînant une souffrance au travail physique et psychologique.

C'est pourquoi le CHSCTD de Gironde demande à Monsieur Le Directeur Académique, de prévoir dès le début de l'année scolaire pour les personnels concernés, une formation pour l'accueil et la gestion éducative des élèves perturbateurs ; la mise à disposition par circonscription, d'un personnel formé et spécialisé dans la gestion de la difficulté scolaire, susceptible par exemple de prendre en charge ponctuellement, hors de la classe, et dans l'école un élève relevant de ce type de comportement ; une information systématique auprès de tous les personnels de la procédure réglementaire à suivre en cas de situation de « crise » d'un élève dans une classe.